



Caret de sejour commerçant

Par **nadinaim**, le **29/01/2013 à 05:58**

Bonjour,
Je suis Palestinienne. gérante d'une société Autoentrepreneur Consultation et expert d'economie et de destions. Je viens d'avoir mon premier titre de séjour « commerçant » qui expire 25 octobre 2013. Ce que je souhaiterais savoir:
1- Qu'elles sont les pièces à fournir concernant
2- je voudrais savoir si je peux demander directement la carte de 10 ans vu que j'habite en France depuis 9 ans :
de 09/2003 à 05/2009 : 6 ans de carte de séjour étudiant
de 05/2009 à 09/2011 vpfrnde 10/2011 à 10/2012 récépissé vpfrnde 10/2012 à 10/2013 : 1ère carte de séjour commerçant (changement de statut)
je ne sais pas exactement en quoi ...est-ce que je peux demander la carte de 10 ans dès maintenant ou il faut attendre d'avoir 3 ou 5 cartes d'une année !
Cordialement